

**Spécialité communication, spectacle** [concours interne et 3<sup>e</sup> concours, examen professionnel]

**Epreuve pratique [projectionniste]**

## Référentiel

### Connaissances théoriques de base

Connaissances de bases en mécanique, électronique, optique.

Connaissance des règles de sécurité et des évolutions techniques.

Technologie de la cabine de projection cinéma.

Connaissance des supports.

Connaissance des techniques de diffusion, des systèmes d'enregistrement ou de transmission : cinéma, vidéo, réception hertzienne.

### Mise en œuvre

Préparer et contrôler les projections cinématographiques : réception des copies, montage et vérification, réglage son et lumière, entretien du matériel, tenue à jour du cahier de cabine.

Vérifier l'état de la copie du film et identifier d'éventuels défauts (perforations, collures...).

Monter et charger les bobines de films, les publicités et les bandes-annonces.

Conduire la projection (contrôler la qualité de l'image et du son, surveiller le bon déroulement du programme...).

Mettre en repos et décharger les appareils.

Entretenir le matériel.

Protéger les bobines, les films, vérifier l'état des projecteurs, remplacer la lampe du lecteur son.

Diagnostiquer les pannes et y remédier.

Entretenir les portes coupe-feu et l'éclairage de secours.

Assurer la sécurité des biens et des personnes.

### Calcul, lecture de plan, prises de mesures et schéma

Calculer une longueur, un périmètre, une surface, un volume et une échelle.

Faire des conversions de surfaces, de volumes.

Savoir utiliser les outils de mesures courantes.

Savoir lire et interpréter un plan, une notice, une facture, un bon de commande...

### Hygiène et sécurité du travail

Connaître les règles de sécurité qui s'appliquent dans les E.R.P.

Manipuler les machines, protéger les machines, stocker les produits dangereux (nuisances, nocivité, toxicité...).

Connaître et respecter les règles d'hygiène et de sécurité :

- sécurité liée aux produits, aux matériaux stockés (nuisances, nocivité, toxicité) et à l'utilisation de l'outillage (blessure, coupure, brûlure, risque électrique...);

- sécurité des installations (incendie, notions de matériels électriques), sécurité des personnes ; application des consignes de sécurité et d'évacuation du public.

- sécurité liée au métier : manutention de charges lourdes, risques liés à la coactivité ;

Connaître et porter les équipements de protections individuelles nécessaires.

Avoir les gestes et postures adaptés.

Maîtriser la classification et le stockage des matériaux (classement UPEC).

Connaître les différents types d'extincteurs et savoir les utiliser.